

Compte-rendu de la CAPD du 15 juin 2015

Ouverture de la CAPD à 14h00

Présents :

Administration : Pascale NIQUET (IA-DASEN), Maryse PASQUET (SG), Isabelle DEBURGHGRAEVE (IEN Guéret I), Hugo MOURTON (DIPER), Cyril DELAVAUULT(DIPER), Annie HOAIR (DIPER)

SNUipp-FSU23 : Marie-Claire BOUCHER, Fanny TISSANDIER, Julien COLOMBEAU, Sandrine GORGEON, Stéphanie DURAND, Françoise CHARRAT, Myriam DEPARIS, Fabrice COUEGNAS.

1- MOUVEMENT

Candidatures sur postes à responsabilités particulières

Le SNUipp-FSU23 rappelle qu'il est contre le principe des postes à responsabilités particulières et considère que l'ensemble de ces postes pourrait être intégré au mouvement principal : c'est pour cela qu'il s'abstiendra.

Conseiller pédagogique Guéret2 ASH : vacant

Enseignant référent : Cécile CHIFFLOT

Chargée de mission Formation: Nicole JOLIVET

Enseignants CASNAV rattachés à Guéret : Corinne ADENIS (élém), Olivier VACHON (mat)

Enseignant CASNAV rattaché à La Souterraine : Jérôme HUGUET

Enseignant « dispositif d'accompagnement des élèves présentant des troubles du comportement » : $\frac{1}{2}$ poste : Gaëlle JOLICARD

Animateur TICE (Guéret1 et Guéret2) : Vincent FILLOUX

L'administration n'a retenu qu'une candidature et qu'une liste complémentaire par poste, les autres demandes n'ont pas été classées.

Les représentants du personnel regrettent que sur la liste complémentaire ne figure qu'une candidature par poste ; cela pourrait poser problème si les personnels sur la liste principale ne prenaient pas leur poste, car une même personne figure deux fois sur liste complémentaire. Par ailleurs le message passé aux personnels non classés n'est pas respectueux de leur engagement. Ils précisent aussi que c'est la première année où ils doivent réclamer des documents de travail affichant les barèmes.

Vote (postes à profil) : Pour : 5 (Administration), Abstention : 5 (SNUipp-FSU)

Mouvement principal intra-départemental

Le responsable de la DIPER présente le projet de mouvement.

Les représentants du personnel demandent quelles informations ont été données aux stagiaires futurs-T1 pour leur participation éventuelle au premier mouvement.

Le responsable de la DIPER indique que ces informations sont disponibles dans la circulaire du mouvement et que les postes prévus pour le mouvement réservé avant le deuxième mouvement seront principalement des postes de brigade et de TRS mais aussi en ASH.

Vote (mouvement principal) : Pour 10 (Administration et SNUipp-FSU)

2-MODALITÉS DU MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE:

Postes réservés pour les futurs T1 :

5 stagiaires ont participé au 1^{er} mouvement et ont obtenu un poste, ils sortent donc du mouvement réservé.

Une liste de postes est en cours de réflexion pour les stagiaires sans poste.

L'IA-DASEN refuse de travailler au cours de la CAPD sur cette liste.

Postes réservés pour les stagiaires CAPASH (après avis des personnels)

Jérôme LALLET, dans le cadre de la préparation au CAPASH option F aura un poste à la SEGPA du collège Eugène JAMOT à Aubusson.

Postes proposés en mises en situation :

Postes ASH :

AUBUSSON : option E

BOUSSAC élém : option E

EVAUX les BAINS : Itep option D

EVAUX les BAINS : Itep option D

GUÉRÉT IME Grancher : option D
GUÉRÉT IME Grancher : option D
GUÉRÉT IME Grancher : option D
GUÉRÉT IME Grancher : option D
LA SOUTERRAINE IME La Roseraie : option D
LA SOUTERRAINE IME La Roseraie : option D
LE MONTEIL AU VICOMTE IME: option D

Directions :

CLUGNAT : Direction 3 classes
DONTREIX: Direction 2 classes
DUN maternelle : Direction 2 classes
ROUGNAT : Direction 2 classes

La date limite des retours pour les mises en situation était initialement prévue pour jeudi. Après intervention des représentants du personnel, l'administration accepte d'augmenter le délai.

La publication aura lieu le 16 juin dans la matinée et les retours seront attendus au plus tôt vendredi matin, au plus tard lundi. (voir message spécial du 16 juin)

Appels à candidatures sur postes à responsabilités particulières:

CPC Guéret2

Coordonnateur REP Bourganeuf (1/2 poste) couplé à un 1/2 poste de TRS

**La publication aura lieu le 16 juin dans la matinée et les retours seront attendus lundi (voir message spécial du 16 juin)
Les entretiens auront lieu en milieu de semaine prochaine.**

Postes réservés pour les futurs stagiaires concours 2015 (PESA : Professeur des écoles Stagiaire Alternant):

Les stagiaires seront affectés en priorité sur 2 jours de décharge de direction. Les supports ne sont pas encore tous identifiés. L'administration ne souhaite pas communiquer le projet en cours.

Les représentants du personnel regrettent fortement le changement de modalités de la formation et le manque de concertation. De plus ils demandent à ce que les personnels déchargés par les PESA soient volontaires et prévenus avant la rentrée scolaire.

3-Point sur les INEAT/EXEAT :

Le SNUipp-FSU23 regrette que les questions concernant les sorties du département ne soient pas traitées plus tôt dans l'année. Les possibilités de sorties par permutations informatisées sont tellement limitées que la phase d'ineat/exeat représente la phase principale pour la mobilité des collègues, notamment vers la Haute-Vienne (1 départ par permutations informatisées)

L'IA-DASEN indique que la réunion de travail académique n'a pas encore eu lieu à ce jour.

Encore une fois les INEAT-EXEAT intra-académiques ne sont pas examinés...

Les représentants du personnel indiquent que la circulaire précise bien le caractère départemental de la phase complémentaire des permutations et demandent à ce que soient accordés au moins 3 EXEAT pour la Haute-Vienne.

L'IA-DASEN refuse en arguant que l'année scolaire n'est pas encore terminée ...

INEAT accordés:

Rapprochement de conjoints : Audrey ROSENBLATT (Yvelines)

Convenances personnelles : Philippe BARRIE (Val de Marne), Julien DUPOUX (Paris), Emilie LABROUSSE (Eure et Loir), David LAVAURE (Guyane), Virginie LAVAURE (Guyane), Laëtitia PARLEBAS (Val de Marne)

Vote : pour à l'unanimité

EXEAT accordé:

L'IA-DASEN n'accorde qu'un EXEAT à Séverine ROCHER pour la Haute-Vienne.

Vote : Pour 5 (Administration) Abstention 5 (SNUipp-FSU)

Explication de vote : Le SNUipp-FSU indique plusieurs raisons : le calendrier de plus en plus tardif, contrairement aux annonces lors de la dernière CAPD ; le nombre restreint d'accords, la faible possibilité de mobilité compte-tenu du nombre d'EXEAT accordés à ce jour (groupe de travail académique non encore tenu)

Les représentants du personnel demandent si les EXEAT pour convenances personnelles et les EXEAT des stagiaires seront examinés.

La SG indique que le calibrage restera le même. Elle précise qu'elle ne peut donner de réponses pour savoir quelles doivent être les priorités entre les rapprochements de conjoints et les convenances personnelles.

Le SNUipp-FSU regrette le manque d'anticipation et le calendrier de plus en plus tardif de ces opérations.

4- Informations diverses :

Intégration des instituteurs par liste d'aptitude dans le corps des professeurs des écoles :

Claude ROBLES est inscrit sur liste d'aptitude à la rentrée 2015.

Vote : Pour (unanimité)

Les représentants du personnel précisent que l'accès au corps des professeurs des écoles par concours est beaucoup plus intéressant pour les personnels et s'interrogent sur le fonctionnement du concours interne qui voit des candidats non reçus alors qu'il y a plus de postes que de candidats.

Demande de disponibilité :

Un personnel en disponibilité de droit n'a pas complété son dossier à temps. Sa disponibilité est donc transformée en convenances personnelles jusqu'à régularisation de la demande.

5- Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU23:

Les questions diverses feront l'objet d'un compte-rendu au cours de la semaine.

Les représentants du personnel déplorent l'ambiance délétère qui a régné tout au long de cette CAPD. Ils sont pourtant là pour transmettre les interrogations et les inquiétudes des enseignants qui œuvrent chaque jour à la réussite des élèves qui leur sont confiés, ainsi qu'au bon fonctionnement du service dans l'intérêt des personnels qu'ils représentent.

Fin de la CAPD à 18h25.

Les délégués SNUipp-FSU23 : Marie-Claire BOUCHER, Françoise CHARRAT, Julien COLOMBEAU, Fabrice COUEGNAS, Myriam DEPARIS, Stéphanie DURAND, Sandrine GORGEON, Fanny TISSANDIER

SNUipp-FSU 23